



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Autre gel des taxes !

Avec cette édition du *Ici Longueuil*, nous tournons la page sur une année qui fut, cette fois encore, bien remplie. En 2004, nous avons assisté, entre autres, au réaménagement du parc Fernand-Bouffard, à l'inauguration de la nouvelle bibliothèque Georges-Dor et à l'ouverture de la nouvelle maison de la famille dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul.

De plus, nous avons atteint les objectifs que nous nous étions fixés lors de la préparation du budget précédent. En tête de liste figurait l'accroissement de nos investissements dans les services directs à la population, tels que la sécurité publique, l'environnement – des exigences du gouvernement du Québec – et le transport en commun, et ce, tout en nous assurant de réduire au minimum l'impact de ces mesures pour les contribuables.

Taxes foncières

Bien que nous en soyons à l'heure des bilans, cette période de l'année correspond aussi avec l'adoption du budget municipal pour 2005. Je suis extrêmement fier de vous annoncer que nous avons réussi à geler le compte de taxes pour tous les contribuables résidentiels de l'arrondissement du Vieux-Longueuil et que nous avons maintenu le paiement de taxes en quatre versements que nous avons instauré il y a deux ans. Aussi, en comparant le budget à ceux des dernières années, nous constatons que le contribuable du Vieux-Longueuil paie

moins de taxes qu'en 2000, bénéficiant même d'une baisse de 3 % au cours des cinq dernières années. C'est d'autant plus remarquable que l'indice des prix à la consommation a augmenté de 11,8 % durant la même période ! À cet effet, je vous invite à consulter les tableaux explicatifs à la page 2.

Notons également que la dotation des arrondissements, c'est-à-dire le budget consacré aux services de proximité offerts aux citoyens, a elle aussi été augmentée. Il s'agit, somme toute, d'un budget extrêmement positif, particulièrement pour les résidents du Vieux-Longueuil. Ce budget respecte notre engagement de construire Longueuil mais, par-dessus tout, il nous permet de remplir notre mission de vous offrir des services d'une très grande qualité.

En terminant, soyez assurés que nous continuerons d'être attentifs aux besoins et souhaits exprimés par les citoyennes et les citoyens. Je profite de l'occasion pour vous souhaiter, au nom de mes collègues du conseil

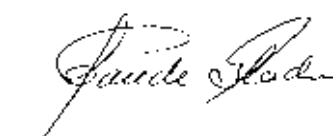


Joyeux Noël et bonne année
à tous les citoyens et citoyennes !

Votre conseil d'arrondissement

d'arrondissement, un joyeux Noël et que l'année 2005 soit pour vous et votre famille une année de paix et de bonheur.

Le président de l'arrondissement
du Vieux-Longueuil,



Claude Gladu

Tous les détails du budget disponibles dans le site Internet : longueuil.ca • Voir aussi page 2

ACTUALITÉS



Budget 2005

Répartition budgétaire et taxation

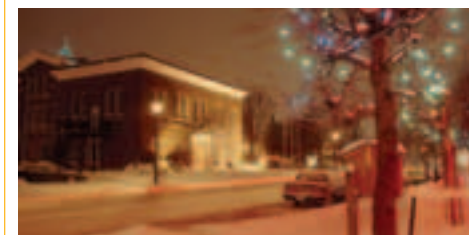
2



Concours Vieux-Longueuil fleuri 2004

Remise de prix et liste des gagnants

3



Horaires spéciaux du temps des fêtes

Services d'arrondissement

5



Parc régional de Longueuil

Programmation spéciale
du temps des fêtes

8

Séances du conseil d'arrondissement

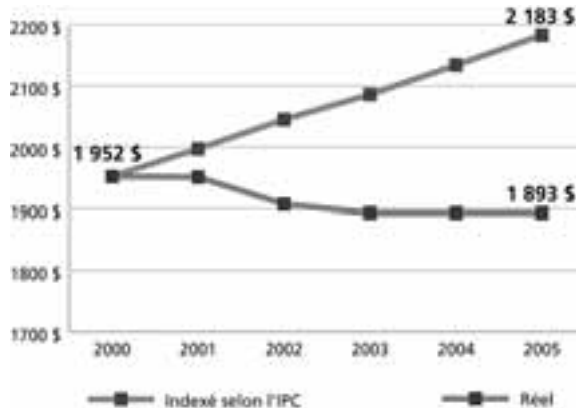
Les prochaines séances publiques auront lieu les lundis 10 janvier et 7 février à 19 h à la mairie d'arrondissement, 300, rue Saint-Charles Ouest. On peut joindre le président ou les membres du conseil d'arrondissement par courriel (president.vieux-longueuil@ville.longueuil.qc.ca) ou par téléphone au 463-7081. Les procès-verbaux des séances sont disponibles dans Internet : longueuil.ca

TAUX DE TAXATION IMPACT SUR UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE TYPE



	2004	2005
Valeur type	113 916 \$	113 916 \$
Taux taxes foncières	1,645	1,645
Montant taxes foncières	1 873,92 \$	1 873,92 \$
Total des tarifs	20,04 \$	20,04 \$
Total • Compte de taxes	1 893,96 \$	1 893,96 \$
Écart 2004-2005 en \$		0,00 \$
Écart 2004-2005 en %		0,0 %
Écart 2004-2005 par versement (4)		0,00 \$

ÉVOLUTION DU COMPTE DE TAXES VS IPC (Indice des prix à la consommation de la région de Montréal)



Le compte de taxes d'une propriété unifamiliale moyenne de l'arrondissement du Vieux-Longueuil a diminué de 59 \$, soit une baisse de 3,0 % en cinq ans. Pour la même période, l'indice des prix à la consommation pour la région de Montréal a augmenté de 11,8 %. Le contribuable profite donc d'une baisse de sa charge fiscale de 290 \$, soit un écart de 14,8 % par rapport à son compte de taxes de l'an 2000.

TAUX DE TAXATION ET TARIFICATIONS DÉTAILLÉS

	2004	2005
Taxes foncières (taux par 100 \$ d'évaluation)		
Générale par secteur	1,510	1,520
Communauté métropolitaine de Montréal	0,034	0,036
Effet de la création de l'Agence métropolitaine de transport	0,052	0,020
Réforme de la sécurité publique	0,049	0,049
Service de la dette – Déficit actuariel du régime de retraite		0,020
Total de la taxe foncière	1,645	1,645
Taxe sur les immeubles non résidentiels	1,260	1,295
Autres taxes et tarifications		
Eau par compteur non résidentiel		
• Tarif par mètre cube	0,1763 \$	0,1763 \$
Eau brute par compteur non résidentiel		
• Tarif par 1 000 gallons	0,1500 \$	0,1500 \$
Surtaxe sur terrains vacants desservis	0,8225 \$	0,8225 \$
Collecteurs sanitaires et pluviaux au mètre carré	0,0433 \$	0,0433 \$

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DES SERVICES DE PROXIMITÉ

	2004	2005
Services administratifs		
Rémunération	987 727 \$	950 353 \$
Transport et communications	126 300 \$	134 880 \$
Services professionnels et administratifs	111 227 \$	105 251 \$
Entretien, location et biens non durables	97 808 \$	285 900 \$
Total • Services administratifs	1 323 062 \$	1 476 384 \$
Loisir, culture et vie communautaire		
Rémunération	6 084 613 \$	6 098 515 \$
Transport et communications	135 539 \$	114 900 \$
Services professionnels et administratifs	1 893 354 \$	1 025 508 \$
Entretien, location et biens non durables	2 481 148 \$	2 083 357 \$
Total • Loisir, culture et vie communautaire	10 594 654 \$	9 322 280 \$
Travaux publics		
Rémunération	6 184 097 \$	6 385 557 \$
Transport et communications	16 197 \$	11 982 \$
Services professionnels et administratifs	13 662 523 \$	14 893 056 \$
Entretien, location et biens non durables	6 015 818 \$	6 279 791 \$
Total • Travaux publics	25 878 635 \$	27 570 386 \$
Urbanisme et permis		
Rémunération	1 175 396 \$	1 240 657 \$
Transport et communications	42 701 \$	15 000 \$
Services professionnels et administratifs	16 765 \$	16 300 \$
Entretien, location et biens non durables	19 274 \$	21 200 \$
Total • Urbanisme et permis	1 254 136 \$	1 293 157 \$
Total des dépenses pour la dotation	39 050 487 \$	39 662 207 \$
Avantages sociaux	3 169 317 \$	3 204 469 \$
Service de la dette	19 688 125 \$	18 893 000 \$
Total des dépenses de l'arrondissement	61 907 929 \$	61 759 676 \$



Tous les détails du budget disponibles dans le site Internet : longueuil.ca

Concours Vieux-Longueuil fleuri 2004



La remise des prix du concours annuel Vieux-Longueuil fleuri, édition 2004, avait lieu le 7 octobre dernier, au Théâtre de la Ville. Ce concours qui récompense l'effort des citoyens dans l'embellissement de leur environnement a, cette année encore, connu un grand succès. Au total, 79 prix ont été remis dont une mention spéciale.



Au cours de la soirée, tous les gagnants ont été appelés à monter sur scène pour recevoir leur prix des mains de Claude Gladu, président de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, Nicole Béliveau, présidente du comité sur l'embellissement et l'environnement et des conseillers municipaux de l'arrondissement.

En plus d'un cadeau remis aux lauréats des prix d'excellence, tous les finalistes se sont vu remettre un certificat personnalisé ainsi qu'un encadrement d'une photographie de leur aménagement paysager. De plus, les aménagements ont tous été présentés sur écran et commentés par Michel Martel, paysagiste et spécialiste en la matière.

Des prix d'excellence, de distinction et de mérite ont été décernés dans les catégories suivantes :

- **Balcon** : excluant la maison unifamiliale.
- **Cour arrière** : aménagement au sol d'une maison unifamiliale ou d'un édifice multifamilial.
- **Maison unifamiliale** : résidence conçue pour abriter une seule famille.
- **Édifice multifamilial** : bâtiment résidentiel abritant plus d'une famille, condos et appartements.
- **Édifice commercial, industriel et institutionnel.**

La sélection des gagnants a été effectuée grâce à la participation d'un jury composé de membres de la Société d'horticulture et d'écologie de Longueuil inc. (S.H.E.L.I.).

L'arrondissement du Vieux-Longueuil profite de l'occasion pour féliciter tous les gagnants et pour remercier tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de ce concours, soit les membres de la S.H.E.L.I. et leur présidente, Monique Gagnon, ainsi que les membres de l'Association longueuilloise des photographes amateurs (ALPA) et leur présidente, Colette Bordeleau.

Pour plus d'information sur le concours Vieux-Longueuil fleuri, vous pouvez également consulter la section environnement de l'arrondissement du Vieux-Longueuil du site Internet (longueuil.ca).



Liste des gagnants

District n° 5

Michel Desjardins, conseiller municipal

Balcon

Excellence Marie Germain

Cour arrière

Excellence Jocelyne Dubuc

Maison unifamiliale

Excellence Céline Dupré et Rémi Martel

Édifice multifamilial

Excellence Caroline Carrier et Philippe Tessier

District n° 6

Simon Crochetière, conseiller municipal

Cour arrière

Excellence Gilles Primeau

Distinction Noëlla Poirier

Mérite Carmen Paquin

Maison unifamiliale

Excellence Josée Bougie

Distinction Josée C. Alessi et Robert Girard

Mérite Régent Bilodeau

District n° 7

Claudette Tessier, conseillère municipale

Cour arrière

Excellence Ghislaine et Michel Giroux

Distinction Denise Ouellette

Mérite Sylvie Auger

Maison unifamiliale

Excellence Micheline et Stéphane Savoie

Distinction Michel Gagnon

Mérite Rita et Marcel Noël

District n° 8

Marc Lachance, conseiller municipal

Cour arrière

Excellence Gérard Lagrange

Distinction Michel Réel

Maison unifamiliale

Excellence Normand Lebel

Distinction Concetta Mezzapelle

District n° 9

Robert Charland, conseiller municipal

Balcon

Excellence Ginette Chapleau

Cour arrière

Excellence Monique Lanctôt

Distinction Laurier Provencher

Mérite Rémi Lapointe

Maison unifamiliale

Excellence Françoise Poulin Mercier

Distinction Daniel Deseve

Mérite Yvonne et Marcel Pleau

District n° 10

Bertrand Girard, conseiller municipal

Balcon

Excellence Yves Jr Brousseau

Cour arrière

Excellence Louise et Adrien Audet

Distinction Jacques Brouillard

Maison unifamiliale

Excellence Rolande, Yvon et Philippe Fortin

Distinction Alphonse Thériault

Édifice multifamilial

Excellence Jacques Poulin

District n° 11

Marie-Lise Sauvé, conseillère municipale

Cour arrière

Excellence Dany Ouellet

Distinction Aline Lanteigne

Mérite Claudette Di Rosa Ménard

Maison unifamiliale

Excellence Lise et Claude Messier

Distinction Yolande Croteau

Mérite Michel Medeiros

District n° 12

Manon D. Hénault, conseillère municipale

Cour arrière

Excellence Yvon Plamondon

Distinction Claude Bélanger

Mérite Hélène Duquette et Fabien Lambert

Maison unifamiliale

Excellence Claude Bossé

Distinction Marguerite St-Laurent et Claude Gagnon

Édifice multifamilial

Excellence Marie-Ange Plourde, Coopérative Dessales

District n° 13

Nicole Lafontaine, conseillère municipale

Cour arrière

Excellence Henriette Tremblay, Maison Boulogne

Maison unifamiliale

Excellence Helmut Resetarits

Distinction Yolande Fyfe

Distinction Brunelle Paradis et Michel Héroux

Mérite Mme et M. Gilles Bergeron

Mérite Jean-Claude Tétrault

District n° 14

Nicole Béliveau, conseillère municipale

Balcon

Excellence Sylvie Boucher

Cour arrière

Excellence Yvon Richard

Distinction Francine Lord

District n° 15

Johane Fontaine-Deshais, conseillère municipale

Cour arrière

Excellence Sylvie Perron

Distinction Raymond Clermont

District n° 16

Normand Caisse, conseiller municipal

Balcon

Excellence Linda Charlebois

Distinction Andrée Gates

Cour arrière

Excellence Huguette Chagnon

Distinction Joseph Bossis

Mérite René Kenney

Maison unifamiliale

Excellence Anna Kish

Distinction Thérèse Déry

Édifice multifamilial

Excellence Syndicat des copropriétaires,

Jacques Pecteau

Mention spéciale Hélène Emond

District n° 17

Robert Gladu, conseiller municipal

Cour arrière

Excellence Danielle Beaudet et Régent Lévesque

Distinction Thérèse et Maurice Laplante

Mérite Johanne Benoit

Maison unifamiliale

Excellence France Martin

Distinction Richard Dussault

Édifice commercial, industriel et institutionnel

Excellence Caisse Populaire de Longueuil

District n° 18

Claude Gladu, président d'arrondissement

Balcon

Excellence Marie-Ève La Ferrière

Distinction Mignonne Béclair Rivet

Cour arrière

Excellence Odile Hébert

Distinction Sylviane Crosato

Maison unifamiliale

Excellence Rita St-Pierre

Excellence Francine Davis

Édifice multifamilial

Excellence Paul Smith

Distinction Rita Talbot

Réglementation



Le déneigement : la collaboration de tous est requise !



Au cours de l'hiver, en dépit des intempéries et du mauvais temps, le Service des travaux publics voit à ce que les rues de l'arrondissement soient continuellement déneigées. Par contre, l'efficacité et la rapidité des opérations de déneigement peuvent être assurées seulement si les rues ne sont pas encombrées par des ordures ménagères ou par des véhicules stationnés. C'est la raison pour laquelle les citoyens sont invités à respecter certaines règles.

Il est important de...

- ne pas déposer la neige en bordure de la rue ou sur les trottoirs;
- ne pas déposer de neige près ou sur une borne-fontaine; le pourtour d'une borne-fontaine doit toujours demeurer dégagé. On doit respecter l'espace équivalant à un rayon de 1,5 mètre (5 pieds);
- ne jamais obstruer les puisards afin d'éviter l'amoncellement d'eau au moment de la fonte des neiges.

En cas de risque d'inondation causé par une accumulation de glace dans un puisard ou par l'ensevelissement d'une borne-fontaine sous la neige, prière d'en aviser immédiatement le **Service des travaux publics au 463-7084**.

Stationnement d'hiver

Stationnement interdit

Le lendemain d'une chute de neige importante ou lorsque la neige s'accumule en bordure de la rue, il faut prendre soin de surveiller si des affiches d'interdiction de stationner ont été installées. Si c'est le cas, cette interdiction s'applique aux deux côtés de la rue.

Si vous ne respectez pas cette interdiction, vous risquez de voir votre véhicule remorqué dans une autre rue. En plus de ce désagrément, des frais de remorquage peuvent être réclamés par un constat d'infraction et perçus par le percepteur des amendes de la cour municipale. Cette procédure vise à améliorer la rapidité et la qualité du déneigement.

Stationnement de nuit

N'oubliez pas que depuis le 15 novembre, et ce, jusqu'au 15 avril, le stationnement de nuit est interdit dans les rues de l'arrondissement du Vieux-Longueuil entre 2 h et 6 h.

Par contre, le stationnement de nuit est permis du vendredi au samedi et du samedi au dimanche, de même que les jours fériés. Cette tolérance ne s'applique toutefois pas aux camions. Vous devez en tout temps respecter la signalisation existante.

Stationnement gratuit sur la rue Saint-Charles

À l'occasion de la période des fêtes, le stationnement sera gratuit sur la rue Saint-Charles. En effet, du 3 décembre 2004 au 3 janvier 2005, il sera inutile de déposer de la monnaie dans les parcomètres de la rue Saint-Charles, entre la rue Saint-Sylvestre et le chemin de Chambly. Il faut toutefois prendre note que la durée du stationnement sera limitée à 120 minutes.



Pour plus d'information sur les interdictions de stationner ou pour savoir où a été remorqué un véhicule, on peut appeler le Service de police au 463-7087. Pour les urgences, toujours communiquer avec le 911.

Les issues et les balcons dégagés

Durant la saison hivernale, débelayez votre balcon ainsi que les marches et les voies d'accès extérieures. Ne laissez jamais d'obstacles encombrer le parcours qui conduit aux issues. S'il y a urgence, les services de police ou de sécurité incendie pourront ainsi agir plus rapidement et efficacement.

Renseignements :
Service de sécurité incendie, 463-7028



Environnement

Les ordures et les matières recyclables

Des règles à suivre...

Ne rien déposer dans la rue

Afin de faciliter le déneigement, les ordures ménagères ou les bacs de matières recyclables doivent être déposés sur les terrains privés, le plus près du trottoir ou de la rue, mais jamais dans la rue. Les bacs, les sacs ou les poubelles doivent être visibles, mais ils ne doivent en aucun temps nuire au déneigement.

Identifier votre bac

Il est important de bien identifier votre bac de matières recyclables. Il arrive que des bacs soient dispersés dans les rues par de fortes bourrasques. En ayant inscrit votre adresse sur le bac, vous pourrez plus facilement le récupérer.

Déneiger et déglacer les bacs sur roues

Quant aux bacs de 360 litres, ils ne doivent pas être encombrés de neige ou de glace, car ceux-ci ne pourront pas être soulevés pour être vidés. De plus, si les ordures ménagères ou les matières recyclables n'ont pas été ramassées, il ne faut pas les laisser en bordure de la rue, mais plutôt les déposer à nouveau lors de la prochaine journée de ramassage.

Trier vos matières recyclables

Que ce soit dans le petit bac ou le bac sur roues, il est important d'écraser, de déchirer ou de découper les boîtes de carton afin qu'elles prennent le moins d'espace possible.

Dans le petit bac, déposez un sac de papier dans lequel vous accumulerez tout le papier et le carton. À côté de ce sac, placez le métal, le plastique et le verre en vrac. Pour les bacs sur roues (360 litres), n'oubliez pas que le bac vert est réservé au papier et au carton et le bac gris aux autres matières.



Renseignements : Service des travaux publics, 777, rue d'Auvergne
☎ 463-7084

Renseignements utiles

Ville de Longueuil bonjour !



Renseignements généraux

Arrondissement du
Vieux-Longueuil 463-7080
Ville de Longueuil 463-7000
Si vous connaissez
déjà le poste 463-7100

Arrondissement du Vieux-Longueuil

Mairie d'arrondissement
300, rue Saint-Charles Ouest
• Direction d'arrondissement 463-7082
• Présidence d'arrondissement 463-7081
• Bureau d'arrondissement
et secrétariat du conseil 463-7090
Comptoir de la perception 463-7272
777, rue d'Auvergne
Service de l'urbanisme,
des permis et de l'inspection 463-7083
777, rue d'Auvergne
Service des travaux publics 463-7084
777, rue d'Auvergne
Service du loisir, de la culture
et de la vie communautaire 463-7085
Centre Jeanne-Dufresnoy,
1, boulevard Curé-Poirier Est
Centre culturel Jacques-Ferron 463-7181
100, rue Saint-Laurent Ouest

Bibliothèque municipale 463-7180
• Bibliothèque Claude-Henri-Grignon,
1660, rue Bourassa
• Bibliothèque Georges-Dor,
2760, chemin de Chambly
• Bibliothèque Jacques-Ferron,
100, rue Saint-Laurent Ouest
• Bibliothèque Fatima, 2130, rue Jean-Louis
• Bibliothèque Hubert-Perron,
1100, rue Beaugard
• Bibliothèque Joseph-de-Sérigny,
1000, chemin du Lac
• Bibliothèque Saint-Jean-Baptiste,
700, rue Duvernay

Arénas

• Jacques-Cartier,
1143, rue De Lorimier 646-8580
• Olympia, 2950, rue Dumont 646-8585
• Centre sportif et communautaire,
200, rue De Gentilly Est 646-8588
• Colisée Jean-Béliveau,
1755, boulevard Curé-Poirier Est ... 468-7622

Piscine Olympia

670, rue Darveau
• Administration 646-8260
• Bain libre 646-8263

Tennis 646-8698

Ville de Longueuil

Mairie 923-6750
Cour municipale 463-7006
Info-taxes 463-7272
Info-évaluation 463-7177
Info-graffitis 466-8184
Info-pesticides 463-7333
Police – renseignements 463-7087
Sécurité incendie – renseignements 463-7086

Prévention incendie Pour un chauffage sécuritaire...



Feux de foyer

Avec le retour du temps froid, plusieurs en profitent et utilisent le foyer pour se réchauffer ou tout simplement pour créer une ambiance chaleureuse. Toutefois, il est important de prendre quelques précautions afin d'éviter tout risque d'incendie.

Tout d'abord, assurez-vous qu'il n'y ait pas d'accumulation de créosote dans la cheminée et les conduits. Il est recommandé de faire ramoner et inspecter la cheminée par un spécialiste à chaque année.

Le pare-étincelles doit être bien installé et toujours fermé, car une simple étincelle peut suffire à mettre le feu. Voilà pourquoi il faut éviter de laisser les bas de Noël suspendus devant ou trop près du foyer.

Quand vient le temps de retirer les cendres, déposez-les dans un contenant métallique à fond surélevé et mettez-les dehors, loin de toute paroi combustible. N'oubliez pas que les cendres peuvent rester chaudes durant plus de trois jours.

Chauffage d'appoint



Les appareils de chauffage, de même que les conduits et les cheminées qui les desservent, doivent aussi être nettoyés ou ramonés et vérifiés au moins une fois par année.

Certaines personnes privilégient les appareils de chauffage d'appoint comme les radiateurs portatifs ou indépendants. Dans ce cas, gardez-les toujours à une distance d'au moins 1 mètre (3 pieds) des murs et autres matières combustibles telles que les rideaux, draperies et meubles. Évitez les rallonges pour brancher l'appareil et ne jamais couper la protection de mise à la terre de la fiche électrique.

Génératrices

Pour contrer les désavantages des pannes de courant, certains utilisent une génératrice portative. Avant d'utiliser une génératrice, assurez-vous que votre installation électrique a été faite par un électricien certifié. Il faut toujours placer la génératrice à l'extérieur, mais jamais dans le garage même si vous laissez la porte ouverte. Une turbulence d'air pourrait refouler les gaz d'échappement à l'intérieur de votre domicile et vous intoxiquer. Vérifiez aussi que celle-ci soit suffisamment éloignée de la maison et des ouvertures telles que les fenêtres, portes et prises d'air. Vérifiez fréquemment le tuyau d'échappement de votre génératrice, car une surchauffe pourrait provoquer un incendie. S'il devient rouge, éteignez la génératrice et laissez-la refroidir. Lorsque vous faites le plein de carburant, arrêtez toujours le moteur et utilisez le carburant approprié. Portez une attention particulière aux raccordements électriques.

Il est obligatoire d'obtenir un permis auprès du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection avant d'entreprendre l'installation d'un appareil de chauffage d'appoint. Toute installation doit aussi être approuvée par un représentant du Service de sécurité incendie avant de recouvrir le foyer de matériaux décoratifs ou avant de l'utiliser.

 Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection, 463-7083
 Service de sécurité incendie, 463-7028

Horaires spéciaux du temps des fêtes



Mairie d'arrondissement

Bureau d'arrondissement et secrétariat du conseil
Fermé du 23 décembre au 3 janvier inclusivement.

Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Fermé du 23 décembre au 3 janvier inclusivement.

Service des travaux publics

Fermé du 23 décembre au 3 janvier inclusivement.
(un service téléphonique est assuré
24 heures par jour, 7 jours par semaine)

Comptoir de perception des taxes

Fermé du 23 décembre au 3 janvier.

Arénas

Fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre et les 1^{er} et 2 janvier.

Du 27 au 30 décembre

Horaire modifié de patinage libre familial

• Lundi 27 décembre

Jean-Béliveau : 15 h à 17 h 15
Jacques-Cartier : 10 h 30 à 11 h 50 et
15 h à 16 h 45
Olympia : 15 h à 16 h 45

• Mardi 28 décembre

Jean-Béliveau : 15 h à 17 h 45
Jacques-Cartier : 10 h 30 à 11 h 50 et
15 h à 17 h 45
Olympia : 15 h à 17 h 45

• Mercredi 29 décembre

Jean-Béliveau : 15 h à 17 h 45
Jacques-Cartier : 15 h à 16 h 45
Olympia : 15 h à 16 h 45

• Jeudi 30 décembre

Jean-Béliveau : 10 h 30 à 11 h 50
Jacques-Cartier : 15 h à 16 h 45
Olympia : 15 h à 17 h 45

Centre Jeanne-Dufresnoy

Fermé du 23 au 3 janvier.

Centre culturel Jacques-Ferron

Secrétariat fermé du 23 décembre au 3 janvier.

Bibliothèque municipale

• Bibliothèques Jacques-Ferron,
Georges-Dor et Claude-Henri-Grignon
Fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre et
les 1^{er}, 2 et 3 janvier.

• Bibliothèques Saint-Jean-Baptiste et
Fatima
Fermé du 24 décembre au 3 janvier.

• Bibliothèque Joseph-de-Sérigny
Fermé du 23 décembre au 10 janvier.

• Bibliothèque Hubert-Perron
Fermé du 22 décembre au 10 janvier.

Parc régional de Longueuil

Ouvert jusqu'à 17 h les 24 et
25 décembre et les 1^{er} et 2 janvier.

Piscine Olympia

Fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre et
les 1^{er} et 2 janvier.

Déchets et matières recyclables

Le service régulier de collecte des déchets et des matières recyclables sera maintenu durant la période des fêtes.

Vie communautaire

Un toit pour consolider la vie de quartier

Ouverture d'une maison de la famille dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul

Dédiée aux résidents du quartier, la nouvelle Maison de la famille aménagée dans le parc Lecavalier sera bientôt une réalité. Les travaux de construction de ce centre de services communautaires ont débuté en mai dernier et sont maintenant terminés. Le comité de suivi des travaux, composé de représentants des différents services de la Ville, de la firme d'architecte et d'ingénierie et de la compagnie de construction, a tout mis en œuvre pour respecter l'échéancier des travaux.

Évalué à plus de 1,7 million de dollars, le projet a bénéficié d'une contribution financière de 712 373 \$ du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir dans le cadre du programme de renouveau urbain, alors que la Ville de Longueuil et l'arrondissement du Vieux-Longueuil assument la différence des coûts pour un peu plus de un million de dollars.

Les travaux consistaient à ériger un nouveau bâtiment de près de 135 mètres carrés (1 450 pieds carrés) et à le relier au chalet du parc existant afin de former un seul ensemble. Les travaux sur le chalet consistaient en la réfection de la toiture, l'ajout de fenêtres, la reconfiguration des divisions intérieures et la peinture des murs extérieurs et intérieurs. Dans la nouvelle section, la façade du bâtiment a été érigée devant la rue Daniel pour créer une nouvelle porte d'entrée. L'aménagement d'un accès sans marche et d'une porte automatique facilitera l'accès à tous. Un grand hall d'entrée s'ouvrira sur la friperie, la salle communautaire et l'aire d'accueil. On y retrouvera aussi des espaces pour une cuisine, deux salles pour la halte-garderie menant sur une cour arrière, des bureaux administratifs, une salle de réunion et des espaces d'entreposage pour les services de la friperie et du dépannage alimentaire.

Deux associations communautaires seront mises à contribution pour animer le nouveau centre : *Le Fablier, une histoire de famille* et *Équipe service Saint-Vincent-de-Paul*. *Le Fablier* assurera la gestion du bâtiment et aura pour mission de soutenir l'amélioration de la qualité de vie des familles, l'intégration sociale et le développement durable du quartier. Il offrira des services de soutien aux familles, d'accompagnement et de prévention par le biais, entre autres, de cafés-rencontres, d'ateliers et de causeries sur des thèmes variés reliés à la dynamique familiale. Un projet de service d'aide aux devoirs est en développement avec la participation de l'école du quartier. Les parents pourront bénéficier d'un service de halte-garderie pour leurs tout-petits. Il est



aussi prévu d'accorder une place importante aux adolescents qui auront accès à des ordinateurs et à un salon de rencontre. Les citoyens et les organismes qui le désirent pourront louer la grande salle multifonctionnelle pour la tenue d'activités familiales ou récréatives.

L'Équipe service Saint-Vincent-de-Paul, pour sa part, y transférera ses activités présentement offertes dans les locaux de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul et y maintiendra sa boutique de vêtements à prix modiques et de dépannage alimentaire. Les deux organismes prévoient s'installer dans les nouveaux locaux d'ici la fin de l'année et ainsi reprendre leurs activités dès janvier 2005.

La mise en place de cette maison de la famille s'inscrit dans un projet global de développement de la vie de quartier dans les secteurs où les besoins en services communautaires ne bénéficient pas de lieux adéquats.

La Ville de Longueuil et l'arrondissement du Vieux-Longueuil sont donc très heureux de contribuer à la mise sur pied d'un centre de vie de quartier qui permettra aux gens de tous âges d'y trouver un lieu pour se rassembler et y retrouver des services de dépannage et de développement personnel de première importance. Cette unification contribuera à développer des relations harmonieuses d'entraide et de communication entre les différentes clientèles qui s'y côtoieront.

Patinage libre

Seuls, en famille ou entre amis, vous êtes invités à profiter de ces moments dédiés à la détente pour patiner. Durant les périodes de patinage libre, aucun accessoire n'est accepté sur la glace à l'exception de l'équipement déjà en place. Au cours des congés scolaires, les périodes débutant normalement à 15 h 30 sont devancées de 30 minutes, pour commencer à 15 h.

L'horaire régulier de patinage libre est le suivant :

Dimanche

- Aréna Olympia de 13 h à 14 h 45

Coûts : 1 \$/enfant et 2 \$/adulte

Lundi

Gratuit

- Arénas Jacques-Cartier et Olympia de 15 h 30 à 16 h 45
- Colisée Jean-Béliveau de 15 h 30 à 17 h 15

Mardi

Gratuit

- Aréna Jacques-Cartier de 17 h à 17 h 45
- Aréna Olympia de 15 h 30 à 17 h 45
- Colisée Jean-Béliveau de 15 h 30 à 16 h 45

Mercredi

Gratuit

- Arénas Jacques-Cartier et Olympia de 15 h 30 à 16 h 45
- Colisée Jean-Béliveau de 15 h 30 à 17 h 45

Judi

Gratuit

- Arénas Jacques-Cartier et Olympia de 15 h 30 à 16 h 45

Vendredi

Gratuit

- Arénas Jacques-Cartier, Olympia et colisée Jean-Béliveau de 15 h 30 à 16 h 45

Samedi

- Colisée Jean-Béliveau de 13 h à 14 h 45 et aréna Jacques-Cartier de 18 h à 19 h 45

Coûts : 1 \$/enfant et 2 \$/adulte

L'aréna Olympia offre également aux adultes une période de patinage libre, le mardi de 20 h à 20 h 45, ainsi qu'aux personnes de 45 ans et plus, le lundi et le mercredi de 10 h 30 à 11 h 45, et le vendredi de 11 h à 12 h 30 à l'aréna Jacques-Cartier.

Les arénas sont situés aux endroits suivants :

- Aréna Olympia – 2950, rue Dumont
- Aréna Jacques-Cartier – 1143, rue Delorimier
- Colisée Jean-Béliveau 1755, boulevard Jacques-Cartier Est

Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez téléphoner au Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire du Vieux-Longueuil au 463-7085.

Loisir et culture



Les billets sont en vente dès le mercredi 19 janvier à 10 h au Centre culturel Jacques-Ferron. Quant aux laissez-passer, ils sont disponibles dans les bibliothèques. Procurez-vous la nouvelle édition du carnet culturel et découvrez l'ensemble de la programmation hivernale. Plus de détails dans le guide loisir, culture et vie communautaire, édition du 8 décembre.

Du 11 au 30 janvier

1

Exposition de Chantal Paquin, acrylique
Bibliothèque Claude-Henri-Grignon • Entrée libre

Du 15 janvier au 27 février

Exposition de Claire Lemay, gravure
Les annales de la cour

Plein sud, centre d'exposition en art actuel à Longueuil • Entrée libre
☎ 679-2966

Lundi 24 janvier à 19 h 30

Série carte blanche à... Maka Kotto

Député de Saint-Lambert, comédien, auteur et metteur en scène
Bibliothèque Georges-Dor • Laissez-passer

Du 4 au 13 février

Les Profs encadrés

Exposition d'œuvres réalisées par les professeurs artistes des ateliers culturels.
Centre culturel Jacques-Ferron, salle Raymond-Lévesque • Entrée libre

Mardi, mercredi, samedi et dimanche de 12 h à 16 h, jeudi et vendredi de 12 h à 16 h et de 19 h à 21 h

Vernissage : jeudi 3 février à 19 h

Samedi 5 février à 13 h 30

6 à 9 ans

Atelier de création de personnages

Avec Danielle Simard, auteure et illustratrice
Centre culturel Jacques-Ferron, salle Raymond-Lévesque • Laissez-passer

Dimanche 6 février à 10 h

3 à 5 ans

Le musicien des glaces

Concertino des Jeunesses musicales du Canada avec Julie Béchar et Michel Viau, membres de l'Orchestre symphonique de Longueuil.
Centre culturel Jacques-Ferron • 3 \$/enfant et 6 \$/adulte

Dimanche 6 février à 10 h

Sonnez les matines

Concert jeunesse de musique classique sous la direction artistique de Francine Chabot.
Café et brioches offerts à prix modiques.
Chapelle Saint-Antoine • Entrée libre

Du 8 au 27 février

2

Exposition de Hugues Larose, huile

Bibliothèque Claude-Henri-Grignon • Entrée libre

Du 14 février au 19 mars

Exposition Pratt & Whitney Canada

Diane Brouillette, porcelaine
Vieux-presbytère St. Mark • Entrée libre
☎ Sodac, 463-0004

Jeudi 17 février à 20 h

3

Le temps des semailles

Spectacle de Renée Robitaille, conteuse et Étienne Loranger, accordéoniste
Une belle suite d'histoires écrites autour de légendes sur la fertilité. Histoires d'amour, de sorcellerie, histoires de cœur, histoires de peur.
Église St. Mark • 12 \$

Samedi 19 février à 13 h 30

4

Les super quiz littéraires avec mon oncle

9 à 12 ans

Bibliothèque Georges-Dor • Laissez-passer

Dimanche 20 février à 15 h

5

L'auguste kermesse

5 ans +

Spectacle aux colorations des amuseurs forains d'autrefois, avec neuf artistes dont trois saltimbanques qui s'exécuteront sur le trapèze et la corde lisse.

Présenté en collaboration avec le Théâtre de la Ville

Théâtre de la Ville, salle Jean-Louis-Millette • 6,50 \$/entrée générale

Lundi 21 février à 19 h 30

Série parler beau : le journal créatif

Conférence et atelier exploratoire de Anne-Marie Jobin, ATPQ, art-thérapeute et auteure

Centre culturel Jacques-Ferron • Laissez-passer

Mardi 22 février ou mercredi 9 mars à 19 h

Le sushi

Conférence dégustation de Brice Galteau de l'Ôsakatraiteur
Centre culturel Jacques-Ferron • 35 \$

Mercredi 23 février à 13 h 30 et 19 h 30

Robert Schumann, le plus romantique des romantiques

Conférence de Claire Villeneuve, musicologue
Centre culturel Jacques-Ferron • 7 \$

Jeudi 24 février à 13 h 30 et à 19 h 30

L'Indonésie et ses îles du paradis

Conférence de Michel Duval, explorateur
Centre culturel Jacques-Ferron • 7 \$

Lundi 7 mars à 19 h 30

La photographie pour les nuls

Rencontre avec Daniel Garneau, membre de l'Association longueuilloise des photographes amateurs (ALPA)
Centre culturel Jacques-Ferron • Laissez-passer

Calendrier sportif

21 au 30 janvier

Tournoi national pee-wee de Longueuil, 27^e édition

Arénas de l'arrondissement
☎ 651-0060

11, 12 et 13 février

Tournoi de basket-ball mini des Tornades de Longueuil, 7^e édition

École secondaire Saint-Jean-Baptiste
☎ 646-7180

19 et 20 février

Festival prénoyice de hockey de Longueuil

Colisée Jean-Béliveau et Centre sportif et communautaire
☎ 651-0060

3 au 6 mars

Tournoi de ringuette de Longueuil, 13^e édition

Aréna Olympia et Centre sportif et communautaire
☎ 442-0808

5 et 6 mars

Compétition provinciale de gymnastique

Complexe sportif Longueuil
☎ 672-9696

11, 12 et 13 mars

Jeux du Vieux-Longueuil, 12^e édition

Centre sportif Montpetit
☎ 679-5296

19-20 mars et 26-27 mars

Compétition de natation provinciale

Centre sportif Montpetit
☎ 646-8099



Parc régional de Longueuil

*Un site privilégié et accessible à tous
pour la pratique d'activités hivernales.*



Pavillon d'accueil

1895, rue Adoncour

☎ 468-7619

Ouvert du dimanche au jeudi de 9 h à 22 h 30, vendredi et samedi de 9 h à 23 h. Cet horaire sera en vigueur dès que le temps permettra la tenue des activités hivernales.

- Casse-croûte ouvert dès 10 h
- Location d'équipement de ski de fond (vente de cire), traîneau trois skis et tapis magique
- Premiers soins dispensés par le personnel

Relais

1798, chemin du Lac

Un refuge pour les skieurs de fond ouvert le samedi et dimanche de 10 h à 17 h, lorsque les conditions de ski sont favorables.

- Aménagement intérieur pour fartage
- Services sanitaires
- Stationnement accessible en tout temps (intersection du boulevard Jean-Paul-Vincent et du chemin du Lac)

Activités hivernales

D'autres détails dans le guide loisir, culture et vie communautaire, édition du 8 décembre.

Ski de fond

Amateurs de ski de fond venez découvrir des sentiers travaillés mécaniquement...

- 12,5 km dont 5,7 km éclairés
- 1,3 km de sentier de ski de fond damé pour le « pas du patineur »

Et profiter d'une gamme de services adaptés à vos besoins :

- Cours de ski de fond
- Boutique de location et vente de cire

Glissade

Située à proximité du pavillon d'accueil, la butte est un endroit sécuritaire pour glisser en famille. Elle est enneigée artificiellement et équipée d'une remontée mécanique.

- Le remonte-pente est en opération du lundi au vendredi de 13 h à 21 h, samedi, dimanche, jours fériés et congés scolaires de 10 h à 21 h. L'horaire est en vigueur lorsque les conditions climatiques permettent les activités de glisse sur la butte. Deux préposés assurent la surveillance.
- Éclairée en soirée jusqu'à 22 h 30
- Surveillance accrue durant les périodes de grande affluence
- Planche à neige permise de 9 h à 10 h 30 et de 18 h à la fermeture
- Location d'équipements de glisse



Patinage libre

Pour les amoureux du patinage, une surface glacée et un sentier d'un kilomètre entretenus tout l'hiver avec une surfaceuse.

- Ouvert du dimanche au jeudi de 9 h à 22 h 30, vendredi et samedi de 9 h à 23 h. Les patineurs ont accès à un refuge chauffé, une aire centrale de repos, un éclairage en soirée et de la musique d'ambiance.
- Des activités avec thématique pour la famille sont offertes gratuitement.

Marche en plein air

Deux sentiers spécialisés ont été aménagés pour que vous puissiez poursuivre votre activité de marche durant la saison hivernale. Le sentier de marche de 3 km aménagé dans une partie boisée du parc est un endroit privilégié pour faire l'observation de la nature et se faire courtiser par les mésanges. Il est également possible de marcher le long du chemin du Lac qui est déneigé et éclairé.

Activités d'animation

Passion nature

Au fil des saisons, des activités en lien avec la nature et le plein air, source d'inspiration et moteur de nos passions.

Au programme cet hiver, des ateliers, des conférences, des randonnées et des activités pour les jeunes. Tous les détails dans le guide loisir, culture et vie communautaire, édition du 8 décembre.

Aînés en action

Nouveau

Cette activité est offerte aux personnes qui désirent se divertir et se retrouver entre amis. Nous vous proposons une randonnée sur nos splendides sentiers. Par la suite, pour se réchauffer un peu, un bingo sera organisé par votre accompagnateur. C'est un rendez-vous dynamique à ne pas manquer.

- Horaire :** jeudi de 14 h à 16 h 30 (relâche le 30 décembre)
Session : du 9 décembre au 24 février (11 semaines)
Coût : 4 \$/séance ou 35 \$/session
Lieu : pavillon d'accueil, salle Frénaie
Inscriptions : sur place, maximum 30 participants

Fous de l'hiver

Des dimanches fous, fous, fous !

Gratuit



16, 30 janvier et 13 février de 11 h à 16 h

Des journées de plaisir et de folies en famille en compagnie d'une formidable équipe d'animateurs. L'activité est remise au dimanche suivant en cas de mauvaises conditions climatiques.

Rythme et glace : des samedis soirs entraînants sur la patinoire extérieure !

De 19 h à 22 h 30

- 22 janvier** Les années 70 et 80
29 janvier La musique classique
5 février Place au country
14 février Romantisme à la lueur des flambeaux (exceptionnellement un lundi)

Notre cadeau pour le temps des fêtes

Et la tradition se poursuit dans une ambiance chaleureuse...

Au pavillon d'accueil, ouvert les 25 et 26 décembre, 1^{er} et 2 janvier de 9 h à 17 h.

25 décembre entre 12 h et 16 h **Gratuit**

Simon Desjardins

Un artiste de talent qui vous séduira par son charme et sa voix. Il interprétera des airs connus et aimés de tous et quelques classiques de Noël. Venez vous amuser et *swinguer*.

26 décembre entre 12 h et 16 h **Gratuit**

Javel Cadeau

Javel aimerait bien recevoir un cadeau cette année, mais comme il n'a pas toujours été très sage, il désire faire de bonnes actions pour s'attirer les grâces du Père Noël. Venez l'encourager, et peut-être réussira-t-il à obtenir son cadeau. Ho ! Ho ! Ho !

29 décembre de 19 h à 20 h 30 **Nouveau**

Compétition familiale amicale

Une activité familiale originale et très dynamique à la manière d'un quiz télé, pour échanger, rigoler et

s'amuser. Au cours de cette soirée un peu loufoque, vous pourrez mettre vos connaissances à l'épreuve et revivre l'adrénaline des meilleurs quiz télévisés ! Faites appel à votre famille pour devenir des vedettes. Les participants doivent être âgés de 6 ans et plus.

Billets en vente au pavillon d'accueil au coût de 5 \$/personne ou 10 \$/famille.

1^{er} janvier entre 12 h et 16 h **Gratuit**

Richard Paquette

Pour vivre un jour de l'An spécial, le sympathique pianiste Richard Paquette, un ambassadeur québécois, fera vibrer l'assistance au son des mélodies d'antan.

2 janvier entre 12 h et 16 h **Gratuit**

Rutabaga

Un lutin espiègle s'est réfugié au pavillon d'accueil et il est prêt à chanter, danser et faire de la magie. Une rencontre avec un amusant personnage et ses petits tours de passe-passe.

